

## RAPPORT DE SITUATION DE LA VARIOLE DU SINGE

### Au niveau mondial

Au 2 août 2022, 25022 cas confirmés de la variole du singe dont 9 décès ont été enregistrés dans 83 pays. 64 % (15 926 cas dans 38 pays) des cas confirmés ont été signalés dans la Région d'Europe ; 35 % (8 644 cas dans 20 pays et territoires) dans la Région des Amériques, 1,4 % (349 cas dans 9 pays) dans la Région d'Afrique, <1 % (67 cas dans 8 pays) dans la Région du Pacifique occidental, <1 % (28 cas dans 6 pays) dans la Région de la Méditerranée orientale, et <1 % (8 cas dans 2 pays) dans la Région du Sud-Est de l'Asie (Fig.1)

### Dans les Amériques

Entre le 10 mai et le 2 août 2022, un total de 8 644 cas de variole du singe dont un décès au Brésil ont été notifiés dans 20 pays et territoires. Dans l'ensemble, 84 % des cas confirmés ont été notifiés par les États-Unis d'Amérique (67%) et Brésil (17%), avec une augmentation relative de 68% et 112% au cours des 7 derniers jours respectivement. Au cours de la même période, le Mexique et le Pérou ont enregistré une augmentation de 52 % et 50 %, respectivement.

Source : PAHO/WHO

### SITUATION DE LA VARIOLE DU SINGE EN HAÏTI

9 AOUT 2022

#### CAS SUSPECTS

3 (0 nouveau)

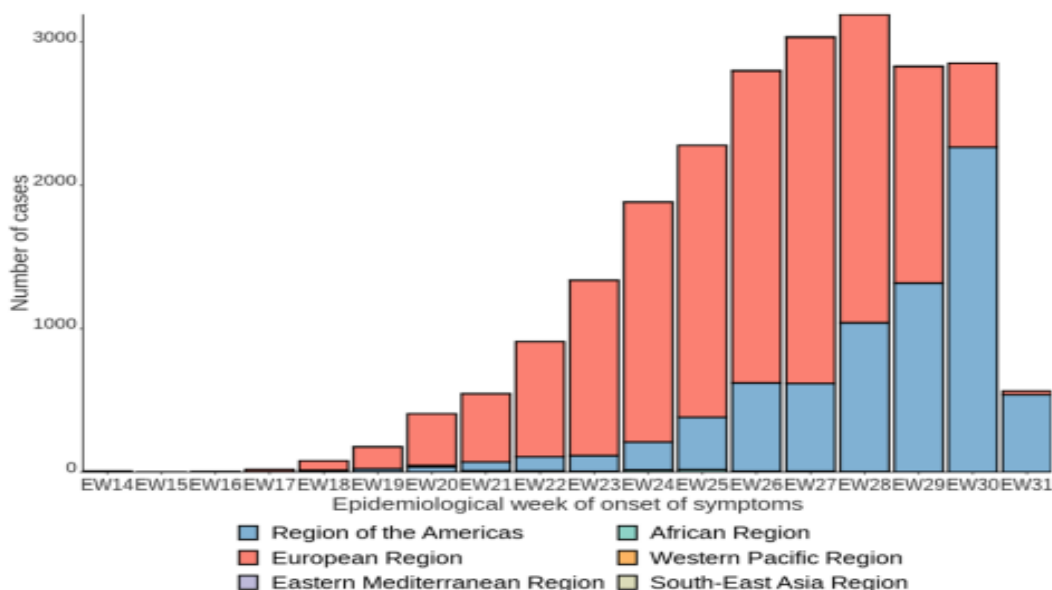
#### CAS PROBABLES

0

#### CAS CONFIRMES

0

**Fig. 1 Distribution des cas de variole du singe confirmés par Région par SE, 2022**



N-B. Les informations contenues dans ce rapport sont actualisées de manière bimensuelle. Les données analysées peuvent être modifiées après la classification finale des cas

## SURVEILLANCE DE LA VARIOLE DU SINGE PAR DEPARTEMENTS

Départements	Nombre de signalements	Nombre de signalements vérifiés	Nombre de cas suspects	Nombre de cas probables	Nombre de cas confirmés
Artibonite	5	5	2	0	0
Centre	1	1	0	0	0
Nord Est	1	1	1	0	0
Sud	1	1	0	0	0
Grand Anse	0	0	0	0	0
Nippes	0	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0
Nord Ouest	0	0	0	0	0
Ouest	0	0	0	0	0
Sud Est	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## DEFINITIONS DE CAS ADOPTEES

### Définition de cas suspect de la variole du singe

Toute personne qui présente une éruption cutanée accompagnée d'au moins un des symptômes suivants :

- Fièvre ( $\geq 38^{\circ}\text{C}$ )
- Dorsalgie
- Céphalée
- Myalgie
- Asthénie
- Ganglions lymphatiques

Et/ou aurait été en voyage ou en contact avec une personne en provenance d'un pays de circulation du virus dans les trois semaines précédant le début des symptômes ;

Et/ou chez qui un clinicien aurait suspecté la variole du singe.

#### Définition de cas Probable de la variole du singe

Une personne répondant à la définition d'un cas suspect avec un ou plusieurs des éléments suivants :

- Un lien épidémiologique avec un cas confirmé de la variole du singe dans les 21 jours précédant l'apparition des symptômes ;
- A eu des partenaires sexuels multiples ou anonymes dans les 21 jours précédant l'apparition des symptômes.

#### Définition de cas confirmé de la variole du singe

Toute personne répondant à la définition d'un cas suspect ou probable et qui est positif par détection de séquences uniques d'ADN viral de la variole du singe soit par réaction en chaîne polymérase (RT-PCR) en temps réel et/ou séquençage.

## ACTIONS DE SANTE PUBLIQUE CONTRE LA VARIOLE DU SINGE

- 19 juillet 2022, Ministère de la Santé Publique et de la Population avise la population en général qu'il a relevé son niveau d'alerte suite à la confirmation des premiers cas de variole du singe en République Dominicaine et à la Jamaïque
- 23 juillet 2022, le Directeur Général de l'OMS a déclaré que l'épidémie de la variole du singe actuelle constituait une Urgence de Santé Publique de Portée Internationale (USPPI)
- Activation de la cellule d'Urgence de la Surveillance Epidémiologique à la Direction d'Epidémiologie, des Laboratoires et de la Recherche (DELR)
- Formation et disponibilité d'un panel de dermatologue pour aider à la détection des cas suspects de la variole du singe
- Formation des cadres du Laboratoire National de Santé Publique (LNSP) pour le diagnostic étiologique de la variole du singe
- Disponibilité et capacité du LNSP à réaliser le test pour le diagnostic de la variole du singe
- Renforcement de la surveillance épidémiologique dans les points d'entrée (PoE)

- Formation des cadres départementaux (épidémiologistes départementaux, assistants épidémiologistes...) sur la surveillance de la variole du singe afin de favoriser la détection précoce
- Renforcement de la surveillance épidémiologique de la variole du singe au niveau des sites du réseau national de surveillance (MESI)
- Disponibilité de l'algorithme de détection des cas suspects de la variole du singe
- Elaboration et disponibilité des outils de surveillance de la variole du singe
- Validation des définitions de cas et outils de surveillance de la variole du singe
- Mise à disposition de Equipements de Protection Individuelle (EPI) au profit des départements pour l'investigation des cas

## MESURES PREVENTIVES

- Se couvrir la bouche et le nez avec le coude ou un mouchoir jetable, lorsque vous tousez ou éternuez
- Garder la distanciation sociale
- Se protéger si l'on doit être en contact avec toute personne présentant des symptômes de la maladie
- Eviter de porter les vêtements des personnes symptomatiques de la variole du singe